Centre
de services scolaire
des Affluents
Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022
Le 10 mai 2022 à 19h
École aux-Quatre-Vents

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève »

ORDRE DU JOUR

	SUJETS	I/C/A	
1.	Ouverture de la séance		Présidente
2.	Prise des présences		Présidente
3.	Vérification du quorum		Présidente
4.	Période réservée au public (10 minutes maximum)		Présidente
5.	Adoption de l'ordre du jour	A	Présidente
6.	Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 12 avril 2022	A	Présidente
7.	Information de la présidente	I	Présidente
8.	Étude des dossiers : 8.1 <u>Dossiers de prise de décision</u> 8.1.1 Photos scolaires 8.1.2 Code de vie 2022-2023 8.1.3 Fournitures scolaires et frais chargés aux parents 2022-2023 8.1.4 Budget 2022-2023 8.1.5 Budget - Fonds 8 8.1.6 Activités éducatives 8.1.7 Achat d'un toit pour la classe extérieure (fond 8) 8.2 <u>Dossiers de consultation</u> 8.3 <u>Dossiers d'information</u> 8.3.1 Calendrier scolaire 8.3.2 Projet école bleue	 A A A A A A A I I	
9.	Suivi régulier 9.1 <u>Service de garde</u> 9.2 <u>Comité de parents</u> 9.3 <u>Information du personnel enseignant et de soutien</u>	 I I I	
10.	Varia 10.1	I	
11.	Date de la prochaine rencontre : 7 juin 2022	I	
12.	Levée de la séance	A	

I = Information **C= consultation** **A = approbation**

Geneviève Pigeon, Présidente

Nathalie Girard, Directrice